



## AVIS A NOTRE CLIENTELE SUR LA REPRISE DU TRAVAIL DE VOTRE AIDE MENAGERE (AM)

Cet avis porte sur les mesures de prévention en raison de la reprise de nos activités titres-services et qui devront être d'application jusqu'à l'existence d'un vaccin (vu que le virus sera toujours présent au sein de la population).

Les règles édictées par le gouvernement dans les endroits publics doivent être mises également en application à votre domicile pendant les prestations de votre AM à savoir : Distanciation sociale (port du masque si la distance sociale ne peut être assurée), gestes barrières (lavage des mains) et isolement en cas de symptômes.

Nous vous demandons d'annuler l'arrivée de votre AM si vous (ou un autre membre de la famille) avez des symptômes de rhume (éternuement et vous vous mouchez souvent) ou grippaux (fièvre/toux/courbatures/perte d'odorat et de goût).

Dans le cadre des prestations à l'intérieur de votre domicile, EASY-LIFE vous demande en plus de respecter scrupuleusement la liste des mesures de prévention supplémentaires suivantes :

### **1° Préparation de l'arrivée de l'AM**

Nous vous demandons :

**-d'aérer votre domicile une heure avant l'arrivée** de l'AM sauf si vous ne pouvez pas le faire pour des raisons d'allergies au pollen.

**-de vérifier que tous vos mouchoirs en papiers soient bien mis dans une poubelle.**

**-de vérifier que vous êtes bien en possession de savon** pour que l'AM puisse se laver les mains dès son arrivée et son départ.

### **2° Prestation de l'AM**

**-Il ne peut y avoir AUCUN contact physique entre vous et l'AM** (ne pas préparer de verre ou café pour l'AM)

**-Nous demandons qu'il n'y ait AUCUN membre de la famille dans la pièce où l'AM travaille.** Comme nous sommes à l'intérieur, il faut donc encore plus de distanciation sociale (LE PLUS DISTANT POSSIBLE sera le plus efficace).

**-Si vous ne pouvez pas être dans une autre pièce que l'aide-ménagère, nous vous demandons de porter un MASQUE pendant le temps de travail au cours duquel l'AM est dans la même pièce que vous.**

Nous comptons sur votre collaboration pour que tous les membres de la famille (et surtout les enfants) respectent cette règle d'éloignement. **Le plus facile est que PERSONNE NE RESTE Là où sera votre aide-ménagère.**

Votre aide-ménagère dispose également d'un masque fourni par l'entreprise si la distanciation sociale ne peut être assurée. Des gants lui sont également fournis.

Nous comptons sur votre collaboration et votre civisme pour appliquer aux mieux ces recommandations afin que votre aide-ménagère puisse donner le meilleur d'elle-même en se sentant en sécurité chez vous.